

Front social

Les clients de BR Sarl observent un sit-in devant le gouvernorat ce matin

SYM

Port-Gentil/Gabon

LES clients de l'établissement de la micro-finance dénommée B.R.Sarl étaient en assemblée générale samedi dernier, au siège de cette structure. Ce sont plus de mille cinq cent (1500) personnes qui se sont ainsi mobilisées pour obtenir le remboursement des sommes qu'elles ont perdues en les plaçant dans cette société nébuleuse.

Walter Pondo, le porte parole du collectif a, dans un premier temps, édifié les épargnants sur les différentes démarches menées auprès des autorités du pays (le Premier ministre, le Médiateur national et les ministres de la province). De ces contacts, il ressort que la situation reste difficile, au regard de la complexité du dossier. C'est fort de cela que le collectif, conduit par Gaston Alandet, se propose de mener des actions pour attirer l'attention des pouvoirs publics, que le porte parole Walter



Photo : Koumou

Le président et le porte parole des clients port-gentillais de BR Sarl entretenant...



Photo : Koumou

... qui ne demandent que le remboursement des sommes versées.

Pondo accuse avoir autorisé cette entreprise à s'installer au Gabon. « BR Sarl s'est installé au Gabon avec la bénédiction et la complicité de

nos dirigeants car il y a des procédures à remplir, des taxes à payer et l'Etat nous a laissés tomber dans le piège sans protection aucune. Dans



Photo : Koumou

... les épargnants...



Photo : Koumou

Ici, un manifestant pris par un malaise.

tous les cas, l'argent n'est pas sorti du Gabon, notre argent est encore là. Personne ne peut quitter le pays avec une aussi importante somme d'ar-

gent. Un peu de volonté politique fera sortir cet argent », a rassuré le porte parole. De toute évidence, les épargnants pointent un

doigt accusateur sur le gouvernement, pour avoir été trop laxiste. « Dans d'autres pays, le ministre de l'Intérieur et celui de l'Economie devraient être démissionnés, à défaut de démissionner eux-mêmes », a clamé quelqu'un dans la foule. Les six mille épargnants de la capitale économique ont décidé de s'en remettre au pouvoir judiciaire, pour opérer des saisies dans les comptes de tous les gestionnaires fraudeurs de cette micro finance opaque. Si la rencontre s'est achevée sans heurts, il n'en demeure pas moins que la situation reste vive et les propos des uns et des autres ne rassurent guère quant au climat à venir, surtout à l'approche d'une période aussi sensible que celle qui pointe à l'horizon. Signalons qu'un épargnant s'est écroulé des suites d'un malaise au cours de l'assemblée générale. Il a été conduit dans un centre des soins. Les clients floués de la BRSARL ont prévu, ce matin, de faire un sit-in devant les bureaux du gouverneur de

Seconde phase des opérations d'enrôlement

C'est parti !

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Martin Boguikouma, entouré du préfet de Bendjé, Philibert Pambou Mousoungou, du secrétaire général de province, Jacques Makoupa a assisté vendredi, à la mairie du deuxième arrondissement, aux premiers enrôlements.

LA seconde phase des opérations d'enrôlement, dans le cadre de la révision de la liste électorale, a été ouverte le 18 janvier courant sur l'ensemble du pays. Dans l'Ogooué-Maritime, elles sont effectives depuis vendredi dernier. Le gouverneur, Martin Boguikouma, entouré du préfet de Bendjé, Philibert Pambou Mousoungou, du secrétaire général de province, Jacques Makoupa et du maire du deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil (cadre retenu pour l'évènement), Odette Ndjekounda, a assisté aux premiers enrôlements sur le plan local. Debout devant le kit, ils ont suivi les différents actes posés par l'agent enrôleur. Le gouverneur a



Photo : Julie Nguimbi

L'affichage des listes se poursuivait vendredi.



Photo : Julie Nguimbi

Prise de vue...

confié à la sortie de la salle que le gouvernement de la République, en initiant cette opération à travers le ministère de l'intérieur, s'arrime aux

dispositions en matière électorale. « Notre pays organise vers le mois d'août l'élection présidentielle suivies des législatives. L'enrôlement



Photo : Julie Nguimbi

Les officiels suivant les explications de l'agent enrôleur.



Photo : Julie Nguimbi

... et un autre moment de l'opération.

sur une liste biométrique doit se passer six mois avant pour être dans les délais fixés par la loi », a expliqué Martin Boguikouma, pour qui « les

choses ont bel et bien démarré sur toute l'étendue de sa province vendredi (la semaine dernière, ndr). « A Port-Gentil l'enrôle-

ment est effectif, dans le département d'Etimboué à Omboué où tous les kits sont arrivés vendredi à bord de l'embarcation de la préfecture, la formation des agents enrôleurs a eu lieu le même jour. Dans le département de Ndougou, les kits sont partis directement de Libreville, sachant que les listes ont été déployées par mes soins », a résumé le gouverneur. La révision de la liste électorale en cours concerne, selon lui, les citoyens âgés de 18 ans, ceux qui ne se sont pas encore fait inscrire et ceux qui ont changé de lieux de résidence. Les documents autorisés pour se faire enrôler sont la carte nationale d'identité, ou le passeport biométrique en cours de validité, ou encore une pièce d'état-civil originale ou légalisée... Et l'autorité de rappeler que les quatre mairies d'arrondissement abritent les sites d'enrôlement, avant d'inviter tous les gabonais concernés à ne pas manquer l'occasion. Car, a-t-il prévenu, entre la présidentielle et les législatives, il n'y aura pas une autre révision de la liste électorale.